



ACTE 2 : UN PAS EN AVANT,

DEUX PAS EN ARRIÈRE

Le Bulletin

Chers collègues,

Nous vous faisons un point intermédiaire sur les grands travaux qui seront bientôt mis en place :

- **Accord Cadre**

Des discussions concernant un accord « cadre » se poursuivent afin de délimiter et définir les efforts des salariés, toute catégorie confondue, sur les futurs axes d'économies et de productivité.

Aussi, les contreparties sur lesquelles s'engageront nos futurs actionnaires manquent à l'appel et sont nécessaires pour obtenir notre adhésion au projet. Parallèlement les précisions des mesures d'économie et de productivité n'ont pas été intégrées à ce futur accord ! En effet, elles seront discutées dans un autre accord général d'ici fin septembre.

- **Prestations à bord**

Prochainement les plats « signature » de la Cheffe Kelly seront mis à bord. Pour permettre cette montée en gamme de notre prestation J, il est demandé aux PNC d'attendre la fin du service en J afin de se servir dans le choix des entrées et des plats non consommés par nos passagers. Le SNPNC est surpris de cette décision annoncée ce mois-ci et constate qu'une fois encore, les économies sont recherchées sur le dos du PNC ; une fois encore, vos Organisations Syndicales ne sont pas concertées au préalable.

Nous regrettons que cette décision unilatérale, **qui manque clairement de bienveillance** envers le personnel, qui s'impose à nous, faute d'autres solutions.

Il a été convenu lors de la réunion du 29/07, qu'une période d'essai de 2 mois soit concédée et un retour au chargement PEQ initial se fera si la nouvelle procédure « plateau PEQ » ne fonctionne pas.

Le SNPNC n'adhère pas à ce projet en l'état et l'a fait savoir. Nous avons donc demandé un engagement écrit de la part de la Direction sur le retour à la normale si la future procédure se voit être un échec sur les prestations PEQ. Dans l'attente, bien que le SNPNC considère que de faire appel à une Cheffe étoilée est une excellente idée, nous restons opposés à cette mise en œuvre pour le PNC dans ces conditions voulues par la Direction.

- **LCP des CDD**

Suite à sa demande, le SNPNC travaille actuellement en étroite collaboration avec les Ressources Humaines et le service de la DPNC sur la Liste de Classement Professionnel des CDD. En effet, cette liste est différente selon les services et nous souhaitons apporter une harmonie qui manque cruellement depuis des années pour plus de justesse. Nous nous engageons à terminer ce fastidieux travail d'ici la fin août. Dans un même temps nous avons pu constater certains passe-droits et nous nous engageons à ce qu'à l'avenir, la justesse et la justice soient maîtres mots !

- Salle de RST

Depuis le départ de M. VENEROSY, la salle de réserve est devenue un no man's land ! Plus de réassort, bouilloires INOP, frigo sans lumière, une télé qui laisse à désirer dans le choix des chaînes, des personnes hors compagnie qui y dorment ce qui questionne sur la sécurité sur place, un état de la structure qui se délabre, ... le service DPNC a été alerté par la CSSCT et votre syndicat mais cela ne semble pas suffire. Nous enverrons bientôt une consigne syndicale concernant cette salle de réserve si des mesures ne sont pas prises dans les meilleurs délais.

- Divers

Pour information, les vols BKK du mois de septembre se feront en retour MEP le même jour ou par MEP via MAA pour l'aller.

Enfin, nous vous invitons à vérifier vos échelons depuis 2019... certains « loupés » sont constatés, et c'est un manque à gagner pour votre porte-monnaie ! En effet, le PNC n'a jamais eu de gel des échelons lors de la crise Covid, l'APC ou l'activité partielle de droit commun...

Nous restons disponibles et à votre écoute,

Syndicalement,

Votre équipe SNPNC-FO

